

TIMBRES-POSTE DE SERVICE

Conseil de l'Europe



Dessinés par Charles Bridoux

Imprimés en offset

Format horizontal 40 x 26

50 timbres à la feuille

Vente anticipée le 10 octobre 1987
à Strasbourg

Vente générale le 12 octobre 1987

En 1958, l'Administration française des Postes
a mis à la disposition du Conseil de l'Europe dont le siège est à Strasbourg,
des timbres-postes de service.

Depuis cette date divers changements concernant les valeurs faciales
ou le sujet sont intervenus (drapeau, bâtiments).

Depuis 1986, le Conseil de l'Europe a choisi
une nouvelle illustration de son bâtiment.

En 1987 deux timbres aux nouvelles valeurs
sont mis en vente à partir du 12 octobre 1987.

La valeur à 2,20 F reste en service.

Les timbres-poste de service sont vendus aux collectionneurs
dans tous les points philatélie et par correspondance
auprès du Service philatélique de la Poste,
18 rue François Bonvin, 75758 Paris Cedex 15.

Seuls les objets de correspondance
déposés dans les boîtes aux lettres
situées au bureau de poste du Conseil de l'Europe à Strasbourg
peuvent être affranchis à l'aide de ces figurines.